

(N° 98.)

SENAT DE BELGIQUE.

(SÉANCE DU 9 JUIN 1869.)

Rapport de la Commission de la Justice, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Bud- get de la Justice pour l'exercice 1870.

(Voir les Nos 78 et 114 de la Chambre des Représentants, et le N° 75 du Sénat.)

Présents : MM. LONHIENNE, Président ; le Baron d'ANETHAN, BARBANSON, BERGH,
ALBÉRIC DU BUS, le Comte DE ROBIANO, PIRMEZ et DOLEZ, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1870 n'a donné lieu à aucune observation dans le sein de la Commission de la Justice. En conséquence, cette Commission a, à la majorité de cinq voix contre trois, l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Président,
LONHIENNE.

Le Rapporteur,
H. DOLEZ.